



# ***NADAILLAC***



***BULLETIN MUNICIPAL***

***N° 14***

## ☞ Le mot du Maire ☞

*Chers concitoyens,*

*Encore une année de passée, nous voici déjà en 2013, je souhaite avec le conseil municipal, le personnel communal et la secrétaire de mairie qu'elle vous apporte ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, la joie, la santé, le bonheur et la réussite dans tous les domaines.*

*Nos pensées sont encore plus profondes à l'égard des personnes ayant des problèmes de santé, les ménages confrontés à des situations difficiles, les jeunes à la recherche d'un emploi qui peuvent parfois douter pour leur avenir.*

*Soyez tous assurés de notre plus grand soutien ainsi que de notre dévouement.*

*L'année 2013 a été principalement marquée par le changement de majorité gouvernementale à la tête de notre pays. Les difficultés persistent et nous sommes tous conscients que les solutions sociales économiques et financières passent obligatoirement par des accords avec nos partenaires européens.*

*Quelques soient les convictions politiques de chacune et de chacun, que l'on doit respecter, il faut souhaiter que la France qui a un rôle prépondérant, apporte de nouvelles solutions afin de maintenir une plus grande stabilité dans un avenir plus serein au sein d'une Europe solidaire.*

*Nous ne pouvons espérer une croissance durable avec un endettement toujours plus important. L'Etat et les collectivités doivent obligatoirement montrer leur détermination afin de diminuer la dette en maîtrisant les emprunts.*

*Le Conseil Municipal de votre commune a travaillé depuis l'élection de 2008 avec cette ligne de conduite comme objectif principal. En effet, excepté l'emprunt de la restauration du presbytère en deux logements locatifs qui s'autofinance par les loyers, nous aurons fin 2014 diminué l'encours de notre dette de plus de 25%.*

*Malgré tout, il est nécessaire afin de préserver et de créer des emplois, de privilégier l'investissement en bâtissant des projets peut-être plus structurants, concertés voire même dans certains cas grâce à l'intercommunalité.*

*Le recensement de notre population réalisé en 2012 laisse apparaître une stabilité et même une légère augmentation des habitants de notre commune qui compte 347 personnes. Ces chiffres sont encourageants et significatifs, ils nous incitent à persévérer dans notre action.*

*Nous devons être optimistes pour notre avenir. Certains travaux et aménagements, notamment l'amélioration considérable de l'ADSL, la téléphonie mobile, la voie de liaison desservant les bassins économiques corréziens (RD63), le tourisme sont des éléments qui apportent petit à petit une nouvelle dynamique à notre village.*

*Nous sommes conscients qu'il existe encore des zones blanches en téléphonie mobile, pour cette raison, avec l'aide de notre conseiller général, Michel Lajugie, les maires de Borrèze, Jayac et Nadaillac ont rencontré Mr Bernard Vauriac, responsable de ce secteur au sein du conseil général afin qu'avec Mr le Préfet de la Dordogne il soit envisager des travaux nécessaires pour l'accès de ce service public indispensable à notre population.*

*Meilleurs vœux, soyez assurés que nous continuerons ensemble et en parfaite cohésion la tâche que vous nous avez confiée.*

*Jean Claude Veysière*

# De 2012 vers 2013

Les projets prévus en 2012 sont en partie réalisés.

Les travaux d'aménagement du presbytère en deux logements locatifs sont pratiquement terminés ; le logement T3 (rez-de-chaussée bas) est habité et le T4 (rez-de-chaussée haut) sera occupé début février. Cette réalisation contribue à la remise en valeur de notre patrimoine communal et nous permet d'accueillir deux nouvelles familles avec des enfants.

Le bilan de cette opération ainsi que le nombre important de demandes de location est encourageant et peut nous inciter à renouveler cette initiative afin de revitaliser notre bourg.

Comme prévu, le village de Mialaudre, a vu se réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et téléphonique. Cet investissement contribue à la mise en valeur de ce charmant village sur le point d'accueillir une nouvelle famille.

La débroussailleuse servant à l'entretien de la voirie et des chemins communaux, acquise en 2001 a été remplacée par un matériel équivalent.

Désormais la scolarisation des élèves de notre commune en cycle secondaire se fait au collège de Terrasson (secteur de rattachement). Grâce au conseil général, notre commune est desservie par un transport scolaire collectif vers le collège et le lycée. Afin de préserver ce service, nous encourageons les familles à l'utiliser.

La réhabilitation du presbytère ayant été le projet budgétairement important de l'année 2012, nous nous devons de veiller à la modération de nos investissements 2013.

Depuis bientôt deux ans nous avons mené une étude financière afin de remettre en valeur la marre communale dite « La Vigole ». Ce projet, vivement soutenu par Mr ROCHAS, Architecte des Bâtiments de France, sera réalisé durant le 1<sup>er</sup> semestre 2013. Il sera financé par des fonds européens Leader, le conseil régional, le conseil général et la commune.

Cette année, nos efforts porteront essentiellement sur la voirie, en tenant toujours compte des priorités (voies les plus endommagées).

# Etat civil

Année 2012



## Mariages

Le 09/06/2012 - GENDRE Murielle et DUBOST Philippe

Le 11/08/2012 - MALARD Carine et DUREISSEIX Julien

## Naissances

Le 23/04/2012 - SIRIEIX Ailionora – Le Claud de Grignou

Le 27/04/2012 - MALARD Mattéo - Rouvès

Le 21/05/2012 - DOMME MERMET Charlotte – Le Bourg

Le 17/10/2012 - LEYMARIE Clémence – Le Claud de Grignou



## Décès

Le 01/04/2012 - Mr LAVAUD Jacques né le 11/01/1927

Le 24/12/2012 - Mme BONNET épouse LAVAL Denise née le 19/10/1913

En inscrivant plus de naissances que de décès, l'état civil de 2012 nous donne de l'espoir pour l'avenir.

## URBANISME

Le nombre de permis de construire reste stable et nous ne désespérons pas d'accueillir de nouvelles familles dans notre commune.

Comme le veut la tradition, nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants venus s'installer sur notre village.

### **L'urbanisme en 2012 :**

- 7 Déclarations préalables (anciennes déclarations de travaux)
- 13 Certificats d'urbanisme A (informatif)
- 7 Permis de construire B (opérationnel)



Nous adressons nos remerciements à Madame et Monsieur BOURZAT pour avoir réhabilité la marre de Mas del Sartre dans le respect et le souvenir de la vie rurale de nos familles.



### **Rendez-vous les 12 et 13 OCTOBRE 2013**

sur le canton de Salignac pour la cinquième édition de  
**La ronde des villages** (week-end randonnée pédestre)

[www.larondedesvillages.com](http://www.larondedesvillages.com)

1992 marcheurs se sont déplacés de la France entière pour randonner sur nos sentiers, tous heureux de leurs performances et des paysages découverts.

Merci aux 300 bénévoles qui, par leur présence, leurs délicieux gâteaux ou autres, ont participé au bon déroulement de cette manifestation ; sans eux, le week-end n'aurait pas eu le même succès.

Disons à tous : « à l'année prochaine pour la 5<sup>ème</sup> édition ».

# Budget

## COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	204 821,03 €	151 554,80 €
Recettes	250 228,59 €	167 916,11 €

## BUDGET PRINCIPAL 2012

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	250 378,00 €	364 927,00 €
Recettes	250 378,00 €	364 927,00 €



## COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

	EXPOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	8 695,30 €	3 019,67 €
Recettes	11 084,12 €	11 336,62 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT 2012

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	12 805,82 €	13 012,75 €
Recettes	12 805,82 €	13 012,75 €



# Notre école

↳ 3 contes des pourquoi écrits par la classe des CE1/CE2

## ***Pourquoi les tortues ont-elles une carapace ?***

---

Il y très très longtemps les tortues n'avaient pas de carapace.  
En ce temps là, les lièvres lançaient beaucoup de défis aux tortues.  
Malheureusement pour les lièvres, les tortues étaient les premières en tout !  
En français, en mathématiques, en escalade et surtout, surtout en course !  
C'était un grand désespoir pour les lièvres qui voulaient être les premiers.  
Le roi des lièvres qui en avait assez que son peuple se fasse humilier demanda à un ingénieur de fabriquer une machine qui rendrait les tortues dernières en tout...  
Cette machine avait la forme d'une carapace.  
L'ingénieur l'essaya sur une tortue et cela marcha !  
Les lièvres mirent cette machine sur toutes les tortues. La machine s'appelait « carapaça »  
Depuis ce jour, les tortues ont des carapaces et sont les dernières des dernières...

## ***Pourquoi les ânes ont de grandes oreilles ?***

---

Il y a très très très longtemps, les ânes n'avaient pas de grandes oreilles.  
Ils avaient comme vous et moi de toutes petites oreilles et ils en étaient très contents sauf le petit Ramisso !  
Ramisso avait des oreilles un peu plus grandes que celles des autres...  
Pourquoi ???  
Et bien, parce qu'il faisait souvent des bêtises...  
Sa mère lui tirait très fort et souvent les oreilles et c'est pour cela qu'il avait des oreilles de plus en plus grandes !  
Un jour, il alla à l'école des ânes et il y avait une nouvelle élève.  
Tout le monde trouva la nouvelle élève très très belle mais elle ; elle tomba amoureuse de Ramisso tout de suite !  
Dans la cour de récréation tous les ânes se sont bagarrés et se sont tirés les oreilles pour ressembler à Ramisso !  
Et c'est depuis ce temps là que les ânes ont de grandes oreilles !

## ***Pourquoi les coccinelles ont -elles des points ?***

---

Il y a 200 siècles, les coccinelles n'avaient pas de points, elles étaient toutes rouges comme des fraises des bois.  
Un jour une coccinelle prénommée Nicolette mangea une fraise des bois mais en fait c'était du poison ...  
Elle rentra chez elle sans problème.  
Le lendemain, elle avait des points noirs sur son dos.  
Quand sa mère la vit ; elle cria :  
« C'est quoi, ces points horribles, je t'emmène directement chez le docteur ! »  
Mais Nicolette fit un caprice :  
« Non, non et non, je ne veux pas aller chez le docteur ! »  
Sa mère céda :  
« Bon d'accord, tu peux les garder ! »  
Du coup, Nicolette alla jouer dehors et rencontra le prince des coccinelles Nicolato et tomba amoureuse de lui.  
Pour leur mariage, tout le monde fit comme Nicolette c'est-à-dire que toutes les coccinelles mangèrent le poison qui ressemblait à une fraise des bois. C'est depuis ce jour que les coccinelles ont des points sur leur dos.

\*

↳ Voici une histoire écrite par les élèves de CM1-CM2 de l'école de Nadaillac pour le salon du livre des « P'tits Loups ». La consigne était la suivante : écrire quatre contes des pourquoi.

Notre conte a reçu le premier prix des écrivains de CM1 - CM2.

### **Les habitants de l'animalerie nous racontent leur histoire.**

Notre classe est allée visiter l'animalerie de notre village afin de mieux connaître les animaux qui y vivent. Nous avons rencontré quatre animaux et leur avons posé une question chacun. Voici leurs réponses.

#### **Rencontre avec les ânes : Pourquoi les ânes ont-ils de grandes oreilles ?**

En ce temps-là, les ânes n'avaient pas de grandes oreilles. Ils avaient comme vous et moi de petites oreilles et ils en étaient très contents. Et surtout ils adoraient le miel !

Mais un jour, un âne qui s'appelait Bourique et qui aimait l'aventure, partit se promener. Il rencontra son amie la vache qui lui dit de faire attention aux abeilles sur la route du pollen. Il remercia la vache et continua son chemin.

Arrivé sur la route du pollen, l'âne voulut manger car il avait beaucoup marché. Bourique vit des ruches et mangea un peu de miel. Mais les ruches étaient habitées par de méchantes abeilles qui lui piquèrent les oreilles. L'âne quitta précipitamment la route du pollen pour rentrer chez lui. Ses oreilles étaient enflées ! Ça le faisait pleurer.

Manque de chance, sur la route, ses oreilles s'accrochèrent aux branches d'un arbre mal placé au milieu du chemin. Il voulut les décrocher mais rien à faire, donc il tira, tira, tira et au fur et à mesure qu'il tirait, ses oreilles s'allongèrent.

Il revint chez lui, les oreilles toutes enflées et allongées.

Et c'est depuis ce jour là que les ânes ont de grandes oreilles, et ne mangent plus de miel.

#### **Rencontre avec les poissons : Pourquoi les poissons ont-ils des écailles ?**

Il y a longtemps les poissons n'avaient pas d'écailles. Ils avaient des poils et une peau visqueuse. Il y avait parmi eux un poisson, nommé Maurice, qui voulait aller bronzer sur une plage.

Un jour, Maurice se décida, enfin, à aller sur une plage. Il fit un long trajet. En chemin, il croisa une anguille qui lui dit : « Ne va pas sur la plage, le soleil tape trop fort ». Mais le poisson était déjà parti.

Maurice arriva sur la plage, installa sa serviette, et s'endormit. Après sa sieste, le poisson se sentit lourd. Il se regarda et vit qu'il avait des plaques noires. Il eut très peur et courut jusqu'à l'océan pour demander au premier poisson venu (une carpe) de lui gratter le dos. Elle fit ce que Maurice lui dit. Mais plus elle grattait, plus des couleurs ressortaient. La carpe en eut marre car les plaques durcissaient de plus en plus, alors elle lui dit : « Va demander à l'oursin du bassin de te gratter ! ».

Le poisson prit la route pour aller voir l'oursin, mais avant, il s'arrêta dans la première maison venue, dans un rocher. Il alla dans la salle de bain et se regarda dans le miroir. Là, il dit « Je suis beau ! »

Puis il alla voir ses amis qui dirent tous qu'il était très beau.

C'est depuis ce jour-là que les poissons ont des écailles.

## ***Rencontre avec les girafes : Pourquoi les girafes ont-elles un long cou ?***

---

Il y a longtemps, les girafes n'avaient qu'un petit cou et elles mangeaient de l'herbe. Une petite girafe, qui s'appelait Sophie, n'aimait pas l'herbe et elle mangeait des feuilles tombées des arbres.

Un jour, Sophie se promenait dans la savane. Elle eut faim et regarda par-terre. Elle ne vit que des feuilles mortes ! Donc elle voulut attraper quelques feuilles de l'arbre qui était au-dessus d'elle. Mais elle était trop petite. Alors Sophie sauta et se coinça la tête entre deux branches. Elle essaya de se libérer mais elle n'y arrivait pas, donc elle tira si fort que son cou s'allongea. La branche cassa et Sophie partit rejoindre son troupeau.

Et c'est depuis ce jour-là que les girafes ont un long cou.

## ***Rencontre avec les abeilles : Pourquoi les abeilles vivent-elles en groupe ?***

---

Autrefois, les abeilles vivaient toutes seules. Elles ne produisaient du miel que pour elles. Elles subissaient tout le temps les attaques des frelons asiatiques.

Un jour, elles en eurent marre alors elles firent une réunion pour attaquer les frelons. Mais elles n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur leur plan d'attaque.

Un peu plus tard, une toute petite abeille qui s'appelait Pops, entra dans la ruche.

« Bonjour chères abeilles, j'ai la solution à votre problème : il faut se regrouper et attaquer le dard en avant !

- Elle a raison, dit une abeille, suivons-la, on se retrouve demain matin à sept pots de miel. »

Le lendemain, avant d'attaquer, elles voulurent avoir un chef. Tout le monde proposa que ce soit Pops pour son excellente idée. Puis elles partirent au combat. Plusieurs nids d'abeilles s'étaient regroupés et les frelons étaient moins nombreux que les abeilles.

Quand le combat commença, les abeilles attaquèrent comme prévu le dard en avant. Quand les frelons virent ça, ils burent du « magique miel ». Les frelons en burent beaucoup car ils avaient vu que les abeilles étaient plus nombreuses et ça leur fit perdre la tête. Ils foncèrent dans les arbres donc ils s'assommèrent et ils tombèrent par-terre, morts.

Les abeilles firent la fête en invitant tous les insectes sauf les frelons bien sûr !!!

C'est depuis ce jour-là que les abeilles se regroupent pour résister à toute attaque.

Voilà ce que nous ont raconté les animaux. Nous les remercions pour leur coopération et nous espérons que, comme nous, vous aurez appris beaucoup de choses en lisant ces récits.

**Histoire écrite par  
Les singes savants  
(Elèves de CM1-CM2 de l'école de Nadaillac (année 2011/2012)).**

# *Associations*

## *SOCIETE DE CHASSE DE NADAILLAC*

La saison de chasse 2012/2013 est déjà bien avancée en voici un premier bilan.

Cette année, nous avons 28 cartes de sociétaires et 2 cartes "étranger" comme l'an passé.

Nous avons les attributions de 25 chevreuils et 20 sangliers mais il a fallu en demander une supplémentaire aux vus du cheptel et des dégâts causés aux agriculteurs. Nous avons aussi un cerf adulte et un jeune à prélever. Pas de problème donc pour le gros gibier toujours en augmentation.

Le petit gibier n'est pas, pour sa part, à la hauteur de nos espérances ; le lapin était en nette régression, mais il semblerait que la situation s'inverse. Le lièvre semble plus malin que nos chasseurs car lors de sorties nocturnes nous le voyons gambader mais impossible de le débusquer avec les chiens ; il faut dire qu'il y a tellement de chevreuils que les toutous ont vite fait de quitter la voie.

Malgré les couples de perdreaux vus au printemps il n'y a pas eu de naissance, la météo y est sûrement pour beaucoup. Les palombes quant à elles, ont survolé notre commune sans s'y arrêter et il n'est pas facile de les faire se poser; les bécasses sont là, avec de bons chiens et de bonnes jambes, on les trouve un peu partout.

Maître Renard se promène tranquillement et nous nargue en attendant la fin de la saison de chasse, mais il ne perd rien pour attendre...

La société de chasse a acheté cinq miradors qui vont être installés prochainement.

Le **REPAS CHEVREUIL** aura lieu, comme d'habitude, **DEBUT MARS**, quant au repas **SANGLIER A LA BROCHE**, il se fera **courant JUIN ou JUILLET** ; tout le monde peut y participer, vous serez informés des dates ultérieurement, nous vous attendons nombreux.

Merci à toutes et à tous et à bientôt.

Le Président  
Bernard Glaudon



***Bonne chasse à tous!***

 **PAULIN**  **NADAILLAC**



 **JAYAC**  **BORREZE**

Secrétariat : Les vignes vieilles 24590 JAYAC ☎ 05 53 28 91 35  
E MAIL: [552687@lfaquitaine.fr](mailto:552687@lfaquitaine.fr)



Assurément, la saison 2012/2013 marquera un tournant dans l'histoire du club USPNJB.

Après 11 ans d'existence et faute d'effectif suffisant, **l'équipe féminine** a du faire une entente avec Condat FC, club sympathique et structuré, qui a de son côté à l'USPNJB.

Après avoir connu une saison passée exceptionnelle et sans défaite, **l'équipe masculine** tentera de faire bonne figure et de se maintenir après leur montée dans un championnat de promotion de 2<sup>ème</sup> division de proximité, avec un effectif renforcé qui devrait permettre d'atteindre sans trop de soucis cet objectif.

Un temps inconcevable, l'arrivée tardive de nouveaux joueurs a permis d'engager **une équipe masculine réserve** (qui avait disparu il y a 3 ans !!!), en troisième division district, qui n'aura pour objectif cette saison que de se faire plaisir et de figurer honorablement dans leur championnat.

En pourparlers depuis quelques temps déjà, l'USPNJB a vu la création d'une quatrième **équipe** dite « **loisir** », composée majoritairement de joueurs vétérans ayant déjà évolué au sein du club. Sébastien TRIBIER et François SEEGERS ont le plaisir de s'occuper de la vingtaine de joueurs qui se retrouvent tous les 15 jours, en général les vendredis soirs, pour des matchs amicaux et conviviaux contre leurs homologues des clubs voisins.

A cela se rajoute la dizaine de jeunes pousses licenciées à l'USPNJB qui évolue au sein de l'Elan Salignacois (groupement des clubs de St Crépin/Salignac, St Génies/Archignac, Proissans/Ste Nathalie et USPNJB).

Soit au total quelques 80 licenciés, ce qui laisse entrevoir l'avenir avec sérénité malgré des contraintes financières et administratives de plus en plus importantes impactant directement les petits clubs ruraux.

Au nom du club et de ses licenciés, nous vous souhaitons à toutes et à tous une heureuse année 2013.

Damien JAGOURD & Baptiste FRAYSSE



# COMITE DES FETES DE NADAILLAC

Notre bureau :

**Présidente** : Joëlle RICHARD  
**Vice Présidente** : Anne-Marie PINTON  
**Trésorière** : Eliette VEYSSIERE  
**Secrétaire** : Martine CESSAC

Le bureau ayant été réélu à l'unanimité, le **Comité des Fêtes** a repris ses activités.

Dès septembre, les répétitions du **théâtre** ont repris pour les adultes. Les enfants, récompensés de leur prestation par une journée de détente sportive à « Accrobranche » avant la rentrée, ont repris début janvier. Tous vous donnent rendez-vous au mois d'avril.

Cette année encore, la **Crèche** vivante a connu un vif succès. Nous ne pouvons que remercier et féliciter tous ceux qui ont œuvré dans la bonne entente pour la réussite de cette soirée.

Par contre, nous nous demandons si cela vaudra la peine de s'investir dans l'organisation du **Téléthon** : la faible participation de la population de Nadaillac n'a pas permis la mise en œuvre des activités prévues pour l'après-midi. Il en est de même pour le traditionnel **Thé dansant** du mois de février dont les entrées n'ont même pas permis de couvrir les frais engagés.

Espérons que la **fête votive**, animée désormais par le **vide-grenier**, ainsi que le **repas champêtre** et le **feu d'artifice** du 14 juillet attireront, comme par le passé, de très nombreux participants.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une **EXCELLENTE ANNEE 2013**.

Le bureau

# *L'Association des Parents d'Élèves des Ecoles de Gignac et Nadaillac*

Le rôle de l'APE est de récolter des fonds aux travers de différentes manifestations afin de soutenir les écoles dans leurs divers projets tels que des voyages découvertes, des sorties sportives ou l'achat de matériel et de livres.

## Présentation des membres du bureau :

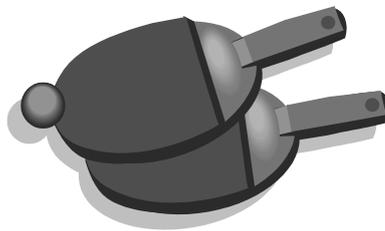
Présidente : Céline MARIE  
Vice-présidente : Laëtitia THOMAS  
Trésorière : Valérie BASTIEN  
Vice-trésorière : Anne Cécile ROUHAUD  
Secrétaire : Karine HALICHE PERNET  
Vice-secrétaire : Stéphanie BIGEAT

## Calendrier des différentes manifestations :

- Loto des écoles : 19 JANVIER 2013 à la salle des Fêtes de Gignac
- Soirée « PRINTEMPS » : 6 AVRIL 2013 à la salle des fêtes de Nadaillac
- Fête des écoles : 22 JUIN 2013 à la salle des fêtes de Nadaillac

Nous tenons à remercier tous les enfants, parents, maîtresses, maîtres, papis, mamies, voisins... qui, grâce à leur généreuse participation nous ont permis de vendre 332 brioches durant les trois vendredis de l'opération « LA BRIOCHE DU WEEK-END ».

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une très belle année 2013.



## ***PING-PONG***

Au cours de l'année 2012, le T.T.P.N. (Tennis de Table du Périgord Noir), club issu de la fusion des clubs de La Feuillade et Pazayac a proposé une animation pongiste aux élèves scolarisés à Nadaillac.

Cette animation, dans le cadre scolaire, a permis aux enfants de se familiariser avec une activité nouvelle et de se regrouper avec les enfants d'autres écoles du secteur pour une journée d'évaluation des compétences pour les élèves des cours élémentaires et de tournoi pour les cours moyens.

Le club a mis à disposition quatre tables installées dans la salle municipale ainsi qu'une raquette et des balles pour chaque enfant. L'enthousiasme a toujours été de mise. Le soir, quelques adultes sont venus essayer pour les uns ou reprendre une activité de jeunesse pour les autres. Une table a été laissée à disposition toute l'année dans l'enceinte de l'école.

Pour l'année scolaire en cours, l'activité a été reconduite et pérennisée pour les adultes. Un créneau horaire a été proposé pour les jeunes qui souhaitent pratiquer le ping-pong toute l'année.

Le club remercie la municipalité pour l'accueil qui lui a été réservé et pour la mise à disposition de la salle municipale. Le T.T.P.N. vous souhaite une belle et heureuse année 2013.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à :  
Régis Dubernard 05 53 51 34 95 ou Dominique Combesque 05 53 50 16 16



# *Mémoire & Patrimoine du Salignacois :*

## *enraciner notre avenir dans nos traditions*

L'association cantonale "**Mémoire & Patrimoine du Salignacois**", créée en mars 2012, s'est très vite mise au travail. Un certain nombre de commissions ont vu le jour et des actions concrètes ont été engagées.

**P**atrimoine architectural : Le but de MPS est d'aider les communes à la sauvegarde et à la mise en valeur des édifices du patrimoine architectural public en mobilisant toutes les énergies, tant collectives qu'individuelles, pour récolter des fonds.

Trois concerts ont été organisés l'été dernier au profit de l'église d'Eybènes, les deux premiers de juillet étant également pour la chapelle du Cheylard en partenariat avec les associations «l'Yronde» et «l'ASPSG» de Saint-Geniès.

Une souscription va prochainement être lancée. Grâce à la reconnaissance d'utilité publique de MPS, tous les dons seront en partie déductibles selon les règles de l'administration fiscale.

**P**etit patrimoine : A ce jour près de 200 petits édifices (fontaines, lavoirs, fours, cabanes, croix, pigeonniers..). ont été répertoriés. Nos communes recèlent des trésors cachés qui méritent d'être sauvegardés et mis en valeur. Les propriétaires qui souhaitent les restaurer, peuvent compter sur l'appui de MPS pour des travaux de nettoyage et pour établir des dossiers d'aide auprès de la Fondation du Patrimoine.

Concernant le projet de restauration de la mare de la Vigole et de l'ancien lavoir de la fontaine de la Belle, MPS a invité l'association Concordia à se rendre sur les lieux pour étudier avec la municipalité la possibilité d'organiser un chantier école.

**P**atrimoine artisanal : MPS souhaite recenser sur tout le canton les matériels anciens (agricoles, artisanaux ou industriels) pour, éventuellement, les accueillir dans l'association dans le but de les restaurer et les mettre en valeur en les regroupant pour les exposer de manière ponctuelle ou permanente. MPS recherche pour cela un local pour les entreposer.

**P**atrimoine gastronomique : Le premier objectif est de recueillir les recettes locales de grand-mères. Des collectes écrites ou filmées sont en cours.



**A**telier OC et culture occitane : L'atelier OC se poursuit tous les 3<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois, salle de la mairie de Salignac, où l'on entretient le parler patois dans la gaieté. On y parle aussi de toponymie et on y chante. Cet atelier est animé par Daniel Chavaroche, animateur de l'ASCO « l'Atelier Sarladais de Culture Occitane » avec qui MPS a des relations privilégiées.

Cette étroite collaboration s'est traduite par l'organisation à Nadaillac d'une veillée occitane qui a fait salle comble. MPS remercie toutes les personnes de Nadaillac qui ont honoré leur village en interprétant des chants et en contant quelques savoureuses histoires ou, simplement, par leur présence.

Le mois précédent, une soirée châtaignes avec « bal-trad » ( appellation consacrée) était organisée à Jayac. MPS, voulant contribuer au renouveau de la danse traditionnelle, ouvrira un atelier d'initiation en 2013 sur le canton.

**S**auvegarde de la Mémoire et recherche historique : MPS a accompagné en octobre l'équipe du pôle occitan du département lors de l'enregistrement à Saint-Geniès des témoignages, souvenirs et anecdotes d'une vingtaine d'anciens du canton maniant aisément l'occitan. En raison d'une planification très serrée toutes les personnes pressenties n'ont pu être enregistrées. MPS prend le relais pour les filmer ; elles seront prochainement contactées. Une soirée de restitution de ces enregistrements aura lieu en 2013.

Côté historique, des recherches sont en cours sur différents sujets et des visites guidées seront organisées en 2013 pour visiter nos vieilles pierres.

**F**onds documentaire cantonal : Appel est fait à tous, particuliers, associations, collectivités pour rechercher dans les tiroirs et les greniers tous documents (cartographie, photos, programmes de théâtre...) qui ont fait nos racines : ils pourront être sauvegardés en un lieu sûr pour les générations futures.

MPS se tient à disposition pour scanner les documents et les restituer aussitôt à leur propriétaire.

Si certaines des activités de MPS vous concernent ou vous intéressent particulièrement, n'hésitez pas à apporter votre pierre à l'édifice : chacun détient un peu de la mémoire que nos enfants et petits-enfants sauront, à leur tour, préserver.

**Contactez Martine Cessac, notre représentante locale, au 05-53-51-04-23**

-----

**L'assemblée générale** de MPS pour faire les bilans de 2102 et préparer 2013 aura lieu **le samedi 19 janvier à 10 h à la salle des fêtes de Paulin.** Elle sera suivie du pot de l'amitié et d'un repas convivial. Toutes les personnes intéressées pour la sauvegarde du patrimoine seront les bienvenues.

# C'était la fête à la pierre des trois évêques...



Jean-Claude Veyssière, maire de Nadaillac  
Marcel Eugène Labroue, maire de Gignac



Jean Launay, député du Lot  
Germinal Peiro, député de la Dordogne  
Philippe Nauche, député de la Corrèze



Mgr Bernard Charrier, évêque de Tulle  
Mgr Michel Mouisse, évêque de Périgueux-Sartat  
Mgr Norbert Turini, évêque de Cahors

Le 1<sup>er</sup> septembre 2012 a été marqué par l'inauguration de la Pierre des Trois Evêques en présence de nombreuses personnalités, représentants de l'Etat, députés, présidents de Communauté de Communes, maires ainsi que les trois évêques et 600 convives. Tous ont, ensemble, participé à cette merveilleuse journée qui rappelle principalement notre position géographique et dont la préparation a duré plusieurs années.

En effet, Monsieur Jean Veysset, le Docteur Louis Muzac et Monsieur Robert Soulié respectivement maire de Nadaillac, Estivals et Gignac avaient déjà travaillé ensemble sur ce projet dès 1987.

Merci à tous, associations, bénévoles qui avez répondu spontanément présents ainsi que l'entreprise Lagarde et Laronze qui, outre sa participation active, nous a prêté gracieusement véhicules, groupe électrogène etc... Sans vous, cette journée, marquée par la joie, la rencontre et la convivialité n'aurait pas eu la même valeur.



Louis Veyssière dévoile la borne  
pour la commune de Nadaillac



Des tables, bancs et chaises pour  
400 personnes

Voici un extrait de la lettre de remerciement adressée par Monseigneur Michel Mouisse, évêque de Périgueux-Sarlat au maire de Nadaillac suite à la journée festive de la Pierre des Trois Evêques.

*« C'est avec joie que j'ai pris connaissance du livre d'or que vous avez eu la gentillesse de me faire passer par Monsieur l'Abbé Magimel.*

*Je l'ai regardé et lu avec beaucoup d'attention ; c'est un rappel merveilleux de la belle journée que nous avons vécue à la Pierre des Trois Evêques, dans une ambiance fort conviviale et un beau temps de rencontre. »*

## NOTRE EGLISE

Noël 2012 résonne encore dans ma mémoire comme un beau moment passé à Nadaillac avec les « actrices » et « acteurs » de la crèche vivante, et bien sûr avec tous les participants de cette belle messe de minuit.

S'il n'y a pas souvent d'activités religieuses dans notre belle église, n'hésitez pas à me provoquer : je veux être disponible - si besoin – pour les personnes âgées ou malades.

Bonne et Sainte Année 2013 !!

Thomas Magimel, Curé

**Abbé Thomas MAGIMEL**

Paroisse Les Trois Ermites en Terrassonnais  
Presbytère – 11 place de l'abbaye  
24120 Terrasson Lavilledieu

**Secrétariat** du lundi au samedi de 10 h à 13 h

Téléphone : 05 53 50 02 72

Email : [paroissetroisermites@yahoo.fr](mailto:paroissetroisermites@yahoo.fr)

# Services

## SECRETARIAT DE MAIRIE :

Suite à l'arrêt de travail pour maladie de Madame MICHEL, Mme Nathalie DALE assure son remplacement. Nathalie ayant d'autres fonctions dans plusieurs collectivités, nous avons dû accepter son emploi du temps.

☎ : 05 53 51 01 45

📠 : 05 53 51 53 31

mel: [mairie.nadaillac@wanadoo.fr](mailto:mairie.nadaillac@wanadoo.fr)



Le secrétariat de mairie est donc ouvert à la population :

- Le lundi de 9 heures à 12 heures
- Le mercredi de 14 heures à 17 heures
- Le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures



## BIBLIOTHEQUE - SALLE MULTIMEDIAS - ☎05 53 51 09 00

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, la bibliothèque municipale est ouverte deux demi-journées par semaine.

Sous la responsabilité d'Anne-Marie PINTON, Annette PATEYRON et Joëlle RICHARD ont accepté bénévolement de gérer cet espace culturel.

Nous les remercions très sincèrement, vous les rencontrerez donc les :

**Mercredi et samedi après-midi de 14 heures 30 à 17 heures**  
à la salle prévue à cet effet.



## AGENCE POSTALE COMMUNALE : ☎ 05 53 51 09 00

### HEURES D'OUVERTURE

LUNDI / MARDI 9 H – 12 H  
MERCREDI 10 H – 12 H  
JEUDI / VENDREDI 9 H – 12 H

## RAPPEL !

Pensez à vous servir le plus possible pour votre courrier des boîtes aux lettres du bourg ou des villages : rappelons que LA POSTE enlève toutes les boîtes qu'elle juge trop peu utilisées.



## N° DE TELEPHONE UTILES

GENDARMERIE : 17 SALIGNAC : 05 53 28 66 85

SAMU : 15

POMPIERS : 18

ALLO MALTRAITANCE EN DORDOGNE : 05 53 53 39 77

# Informations diverses

## **ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ETAT**

**une seule adresse :**

**SERVICES DE L'ETAT EN DORDOGNE**

**Cité ADMINISTRATIVE**

***(Préciser le service concerné)***

**24024 PERIGUEUX Cédex**

**un seul numéro de téléphone :**

**05 53 02 24 24**

**un seul courriel :**

***courrier@dordogne.pref.gouv.fr***

**Exemples :**

Services de l'Etat en Dordogne

Cité administrative

***Préfecture Cartes grises,  
associations...***

24024 Périgueux Cédex

Services de l'Etat en Dordogne

Cité administrative

***DDCSCPP santé animale,  
expulsions locatives...***

24024 Périgueux Cédex

Services de l'Etat en Dordogne

Cité administrative

***DDT aides agricoles, police de l'eau...***

24024 Périgueux Cédex

# RECENSEMENT OBLIGATOIRE

## A L'AGE DE 16 ANS

### RECENSEMENT MILITAIRE



Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National  
88, rue du Pont Saint Martial  
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés :  
05.55.12.69.92  
email : [csn-lim.sga@defense.gouv.fr](mailto:csn-lim.sga@defense.gouv.fr)

ou consulter le site internet :  
<http://www.defense.gouv.fr>  
(rubrique JDC)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

**Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## Réduire notre production de déchets...

### ...Cap sur la Tarification Incitative

Le Grenelle de l'Environnement a fixé des objectifs chiffrés :

- Réduire de 25% les tonnages de déchets ménagers résiduels d'ici 2015 (soit - 5kg/an/hab)
- Instaurer une incitation dans la tarification

Afin d'anticiper ces prescriptions, le Sirtom s'est engagé dans la Tarification Incitative (votée à l'unanimité par les élus en octobre 2010)

La mise en place de cette nouvelle politique de gestion des déchets implique :

- la modernisation du service par la dotation individuelle de bac à puce et par l'extension des collectes
- une incitation en fonction du volume et du nombre de levées

**Levée  
ne veut  
pas dire  
pesée !**

### Facturation de la Tarification Incitative

La cotisation se fait uniquement sur la productions d'ordures ménagères (bacs marron, colonnes d'ordures ménagères, sacs post-payés)

Seule la levée du bac sert au calcul de la taxe et non la pesée. Même si la collecte des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine, l'essentiel est de sortir son contenant de préférence lorsqu'il est plein. Il faut donc réduire ses déchets en triant plus et en pratiquant le compostage.

Aujourd'hui, vous acquittez la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) calculée en fonction de la valeur locative de l'habitation concernée.

Demain (à partir de 2014), la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) comprendra :

- une part fixe (80%) correspondant au calcul actuel de la TEOM,
- une part variable, l'incitation (20%) correspondant à votre production d'ordures ménagères avec la prise en compte de 2 paramètres : le volume du contenant utilisé et le nombre de présentations (levées de bacs, ouvertures de tambours des colonnes enterrées)

Un seuil minimum (par exemple 2500 litres) sera appliqué et un tarif unique au litre sera fixé chaque année pour prévenir des incivilités.

→ 1er janvier 2013 :  
Comptabilisation de votre production de  
déchets pour une prise en compte sur  
l'avertissement de la taxe foncière 2014

### Comment réduire ses déchets ?

Pour réduire le volume des ordures ménagères :

- je trie les emballages ménagers recyclables, les papiers et le verre
- j'apporte mes déchets végétaux, gravats, ferrailles et encombrants en déchèterie
- je pratique le compostage
- j'achète différemment (grand conditionnement, éco-recharge...)
- je fais don à des associations ou répare mes objets au lieu de les jeter

## ***HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES***

### **ST PANTALEON DE LARCHE ☎ 05 55 87 92 77**

Vermeil – ST PANTALEON D LARCHE

#### **Horaires d'ouverture :**

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
mardi de 9h00 à 12h00

### **CONDAT SUR VEZERE ☎ 05 53 51 03 44**

Les Veyssières – CONDAT SUR VEZERE

#### **Horaires d'ouverture :**

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
mardi de 9h00 à 12h00

# **AIDE SOCIALE & AIDE à DOMICILE**

## ***PORTAGE DES REPAS***

A destination de personnes en difficultés (suite à une hospitalisation, un accident ou une incapacité temporaire) ou pour les personnes âgées restées à domicile.

Ce sont des repas complets chauds semblables à ceux servis aux pensionnaires de la maison de retraite de Salignac, se composant de potage, entrée, plat de résistance avec garniture et dessert, livrés à domicile. Le service fonctionne tous les jours sauf dimanche et jours fériés, uniquement pour le repas du midi.

Les repas peuvent être pris en charge dans le cadre des dossiers A.P.A.

**PRIX DU REPAS : 7,75 €**

## **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

Communauté de Communes du Salignacois

1 Place de la Mairie

Pôle de Services publics

24590 SALIGNAC-EYVIGUES

**Tél. : 05 53 30 43 57**



## **AIDE ADMINISTRATIVE**

Ouvert au public le lundi et le jeudi de 14h à 17 h au sein du Pôle de Service Publics de Salignac. Ce service est destiné aux personnes désirant une aide à la rédaction de documents administratifs généraux et plus précisément : les dossiers logement social, macaron GIC, APA (**A**llocation **P**ersonnalis**é**e d'**A**utonomie) et CMU (**C**ouverture **M**utuelle **U**niverselle).



La Vestiboutique est ouverte depuis le 26 novembre 2011, au premier étage du Pôle de Services Publics de Salignac les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> samedis de chaque mois de 10h à 12h. (Les dates d'ouverture sont affichées sur la porte).

La vente est ouverte à tout le monde sans condition. Vous trouverez des vêtements pour les enfants, les adultes, du linge de maison et des jouets. Le produit de ces ventes sert à financer des actions de proximité de la Croix Rouge.

Vous pouvez également déposer des vêtements (propres, non troués et en bon état général) les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois de 9h30 à 11h30, à cet endroit.

La Croix Rouge Française soutient également les personnes en difficulté, avec la distribution de colis alimentaires les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois de 9h30 à 11h30 au premier étage du Pôle de Services Publics de Salignac. Cette aide est soumise à un barème, suivant les revenus et les charges du foyer ; des justificatifs sont demandés lors de la constitution du dossier.

Actuellement, une douzaine de foyers bénéficient de cette aide sur le canton. Les 23 et 24 novembre 2012, la collecte de la banque alimentaire réalisée par les élèves de la MFR et la paroisse de Salignac a rassemblé 516 kg de denrées à Inter Marché. Nous remercions les donateurs pour leur générosité.

Pour tout renseignement, contactez Nathalie Dale au 05 53 30 43 57 à la Communauté de Communes du Salignacois.

Tous les dons en nature ou argent sont acceptés par la Croix Rouge. Les bénévoles sont également les bienvenus...



# **TELE ASSISTANCE - TASD24**

La télé assistance est un service de l'association **Cassiopea** créé depuis 1987 dont l'objectif est de favoriser le **soutien à domicile des personnes âgées, handicapées ou convalescentes** qui se retrouvent seules ou isolées.

Plus qu'une sécurité, il s'agit d'une véritable présence pour la personne seule, une tranquillité pour la famille et les proches.

## **Simplicité, efficacité et sécurité 24H/24.**

**Par simple pression sur un médaillon**, le contact est établi avec la centrale d'écoute basée à PERIGUEUX. Une opératrice peut alors dialoguer avec la personne, sans utilisation du téléphone, et peut rapidement prévenir les proches, le médecin ou les secours selon la nature de l'appel.

## **Un accès aux aides financières**

Une convention de délégation de Service Public avec le Conseil Général de Dordogne permet aux personnes bénéficiaires de l'**APA\*** ou de la **PCH\*** d'inclure la prise en charge de notre service de télé assistance dans leur plan d'aide.

Les **coûts du service** peuvent aussi être pris en charge par des **caisses de retraite** ou des **mutuelles**, **TASD 24** vous renseigne et effectue les demandes auprès de ces organismes.

De plus, un agrément n° N/040308/A/024/S/015 permet une réduction d'impôt à hauteur de 50% de la part restant à charge de l'adhérent.

## **La maintenance et le dépannage du matériel sont entièrement gratuits.**

## **L'esprit associatif**

Accueil, conseils, gentillesse sont les mots que nous renvoient le plus souvent les adhérents de TASD 24. Vivre chez soi, c'est souvent faire l'expérience de la solitude. C'est pourquoi **TASD 24** propose de rendre **gratuitement des visites à domicile**, aux personnes qui en expriment le besoin.

C'est un moment d'échange et de dialogue très apprécié.

## **NOUS CONTACTER :**

**TASD 24**

est un service de

**CASSIOPEA**

**29 rue de Metz - 24000 PERIGUEUX**

**Tel : 05 53 53 54 54 - Fax : 05 53 35 21 06**

**Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**

**Courriel : [tele.assistance@cassiopea.fr](mailto:tele.assistance@cassiopea.fr)**

**Site : <http://www.cassiopea.fr>**

(\*) APA : Aide Personnalisée à l'Autonomie

(\*) PCH : Pension Compensatrice de Handicap



# **REGLEMENTATION POUR L'EMPLOI DU FEU** **DANS LES BOIS ET FORETS DE DORDOGNE**

## **PREVENTION DES INCENDIES DE FORET**

**RESPECTEZ LE NOUVEL ARRETE PREFECTORAL DU 26 JANVIER 2012**

**L'arrêté s'applique dans les zones sensibles aux risques d'incendie de forêt.** c'est-à-dire sur tous les terrains situés dans les bois, forêts, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes mais aussi sur les terrains non forestiers (terrains agricoles, jardins, espaces verts, friches...) situés à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes.

**Dans ces zones sensibles, l'usage du feu est totalement interdit pendant les périodes à risque élevé du 15 février au 15 mai puis du 15 juin au 15 octobre,** toute incinération (écobuage, brûlage de déchets verts...) est interdite.

Il est également interdit de fumer et d'utiliser des matériels à flamme nue comme les réchauds, les barbecues...

**L'usage du feu est réglementé pendant les périodes moins sensibles du 16 mai au 14 juin (1) puis du 16 octobre au 14 février,** seuls les propriétaires peuvent procéder à des incinérations après les avoir déclarées en mairie (lorsque la surface à incinérer est supérieure à 100 m<sup>2</sup> ou le volume à brûler supérieur à 3 m<sup>3</sup>) et en respectant certaines règles (pas de feu en présence de vent, délimitation des parcelles d'écobuage et des places à feu, surveillance permanente des feux, moyens de défense disponibles, extinction le soir ...).

### **Le débroussaillage est obligatoire**

Les propriétaires des constructions (maisons, dépendances, ateliers...) situées en zone sensible doivent débroussailler 50 mètres autour de ces constructions **(2)**.

En zone urbaine, chaque propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle.

Le débroussaillage doit permettre d'éviter la propagation du feu.

Il consiste à dégager le sous-bois : couper la végétation basse (herbes sèches, broussailles, arbustes denses...) et élaguer les branches basses.

### **Pour plus de détails**

**Consultez le site portail des services de l'Etat**

**<http://www.dordogne.pref.gouv.fr>**

**rubrique «Les actions de l'Etat - agriculture et forêt – forêt et bois»**

Vous y trouverez des informations sur la prévention du risque et des documents téléchargeables : arrêté du 25 janvier 2012, plaquette d'information sur le débroussaillage, approche cartographique de la zone sensible... **Ou contactez votre mairie ou la Direction Départementale des Territoires – Pôle Forêts – 05 53 45 56 00**

**(1)** attention, en fonction des conditions climatiques, l'interdiction totale d'usage du feu en zone sensible peut être prolongée au-delà du 15 mai – renseignez-vous en mairie ou sur le site Internet de la préfecture.

**(2)** Si la profondeur de 50 mètres dépasse les limites de la propriété concernée, le débroussaillage doit être effectué sur les fonds voisins après avoir informé les propriétaires (articles L322-3-1 et R322-6 du code forestier).

# **PRESENTATION ACTION DE LA GENDARMERIE**

## **BRIGADE DE SALIGNAC-EYVIGUES**

Depuis 2003 la brigade de SALIGNAC (dont dépend la commune de NADAILLAC) a été intégrée à la Communauté de brigades de SARLAT-LA-CANEDA (COB) constituant ainsi un ensemble cohérent de 3 brigades (SARLAT - CARLUX - SALIGNAC). Cette Unité a pour mission d'assurer la sécurité sur l'ensemble de l'agglomération sarladaise et sur les secteurs ruraux proches.

La brigade de SALIGNAC compte actuellement 5 militaires (4 sous-officiers et 1 Gendarme Adjoint Volontaire). La COB regroupe quant à elle 32 personnels.

La Gendarmerie est une force militaire qui exécute au quotidien des missions variées visant à assurer la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble des territoires qui sont placés sous sa responsabilité (90% du territoire national - 50% de la population française). Cette institution travaille au profit de la population, la notion de service public constitue à ce titre l'une de ses priorités.

Bien que le Gendarme doive traiter de multiples missions et faire face à de nombreux événements (enquêtes judiciaires, maintien de l'ordre, accidents de la route, recherche des personnes disparues, traitement des conflits familiaux...), il est impératif qu'il maintienne un contact permanent et adapté avec la population de sa circonscription (villes - villages - hameaux - fermes isolées). L'échange doit pouvoir se faire dans un rapport de confiance. C'est grâce au soutien de la population et à celle des élus locaux que l'action de la Gendarmerie peut être adaptée et répondre au mieux aux besoins locaux.

Au-delà du contact humain, il est intéressant de savoir que chaque brigade dispose d'une adresse électronique par laquelle le public peut entrer en contact avec les Gendarmes. Cette adresse n'est pas restrictive. Toutes les questions peuvent être abordées. Il peut s'agir aussi de transmettre des informations ou des renseignements à la brigade locale (signalement d'individus ou de véhicules suspects, signalement de personnes en difficulté, signalement de comportements agressifs...). Pour chaque question posée, une réponse vous sera transmise dans les 24H qui suivent.

**Adresse électronique Brigade de SALIGNAC : [cob.sarlat-la-caneda@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.sarlat-la-caneda@gendarmerie.interieur.gouv.fr)**

**La brigade de SALIGNAC assure également des demi-journées d'ouverture au public :**

- **Le lundi de 14h00 à 18h00**
- **Le mercredi de 14h00 à 18h00**
- **Le samedi de 14h00 à 18h00**

**A noter que la brigade de SARLAT (brigade chef-lieu de la COB) est ouverte au public tous les jours de l'année (dimanches et jours fériés compris) de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.**

Il est important de savoir qu'en dehors de ces demi-journées d'accueil, les personnes qui se présentent au portillon et qui sonnent à l'interphone de la brigade de SALIGNAC seront mises automatiquement en relation avec un opérateur de la Gendarmerie (**7jour/7 et 24H/24**). De même, en cas d'urgence, les personnes qui auraient besoin d'entrer en contact avec la Gendarmerie peuvent composer le numéro d'appel : **17** depuis leur téléphone (fixe ou portable). Elles seront mises automatiquement en relation le Centre Opérationnel de PÉRIGUEUX.

La sécurité est l'affaire de tous. Il est important que chacun mette en application des règles simples de sécurité afin de dissuader et d'endiguer la délinquance. Il est à noter que dans la plupart des cas, les vols et les cambriolages sont dus à des oublis, des imprudences ou des excès de confiance.

- Veiller à fermer à clé et à verrouiller les habitations, les ateliers et les dépendances lorsque vous êtes amenés à vous absenter de votre domicile (même pour un temps limité).

- Ne pas laisser les clés de véhicule sur le contact même pour de brefs moments. Les vols de voitures sont, dans leur grande majorité, des "vols d'opportunité". Les voleurs saisissent les occasions qui se présentent.

- Ne pas hésiter à signaler à la brigade de **SALIGNAC**, les périodes durant lesquelles vous vous absentez (vacances ou week-ends). Les patrouilles de la COB effectueront des passages réguliers à votre adresse afin de détecter tout signe suspect.

- Porter attention aux personnes âgées et aux personnes vulnérables (voisins, famille...). Ces dernières sont souvent la cible des délinquants qui profitent de leur faiblesse ou de leur gentillesse pour les escroquer ou les abuser. N'hésitez pas à signaler à la Gendarmerie tout comportement suspect ou comportement ambigu (faux artisans, faux sourds et muets, faux agents EDF ou administratifs). En cas de doute, contacter les Gendarmes, des contrôles seront effectués.

- En cas d'absence, ne laisser aucune information qui pourrait indiquer à des personnes malintentionnées que le domicile ou le magasin n'est pas occupé (demander si possible à un proche de venir relever le courrier, ne pas laisser sur les portes ou les boîtes aux lettres des affiches ou des messages indiquant les dates de vos départs et retours). C'est par un échange régulier d'informations que nous parviendrons, Gendarmes et population, à lutter efficacement contre la délinquance et à insécuriser les personnes malintentionnées.